

Synergie

faune sauvage

AOUT
2004


Syndicat national de l'environnement

Mise au point :

La formation
« sécurité-intervention »

Le SNE, par ses positions équilibrées au sein de notre établissement, a maintenant largement démontré qu'il était le syndicat de tout le personnel et défendant l'ensemble des missions exercées par les personnels travaillant à l'ONCFS... Page 16

STATUT de 98

Suite à la création du corps de l'Environnement il est apparu nécessaire de réactualisé le statut de 98 afin de le rapprocher au plus près du statut des ATE et TE...

...Le chantier est ouvert

page 23

Le 15 juillet dernier,

1^{er} contact officiel du SNE avec le nouveau DNP

Vacances d'emploi / Concours : Pas de prévision DNP. Le SNE souhaiterait un échancier, avec des recrutements étalés, dès 2004, pour améliorer la qualité de la formation.... Suite page 5

Calendrier Social de la rentrée

31 / 08	Bureau national du SNE
07 et 08 / 09	Conseil de branche « Faune Sauvage »
09 / 09	groupe de travail « nouvel IGS »
13 / 09	groupe de travail « instruction procédure pénale »
21 / 09	groupe de travail « nouvel IGS »
27, 28, 29 / 09	Conseil National du SNE
12 / 10	CTPC de l'ONCFS
14 / 10	groupe de travail « statut de 98 »
09 / 11	CAP prépa ATE et TE (oncfs)
16, 17, 18 / 11	Congrès du SNE
01 / 12	CHS de l'ONCFS
14, 15 / 12	CAP des ATE et TE

BULLETIN SYNDICAL SNE FSU
des adhérents en activité à l'Office National
de la Chasse et de la Faune Sauvage

**Périodique
d'information**
du Syndicat National
de l'Environnement
branche
FAUNE SAUVAGE

Directeur de la publication :

Daniel GASCARD
2-4 allée de Lodz
69363 LYON cedex 07

Téléphone : 04.72.71.27.72
06.03.90.39.14

Télécopie : 04.72.71.26.02

daniel.gascard@eamrc.fr

Editorialiste

Laurent FAURE

Rédacteurs :

Laurent FAURE
Xavier BRUNY

Mise en page et maquette

Jean Marc MARSOLLIER

tél fax : 04.92.67.11.86

Imprimé par :

N° CPPAP : en cours

ISSN en cours

Synergie
FAUNE SAUVAGE

ABONNEMENT :

annuel : 16 euro
Prix unité : 5 euro

Chèque à l'ordre de :

SNE

Immeuble "Le Mondial"
284 Chemin du Mas
de Carbonnier
34000 MONTPELLIER

SOMMAIRE

SOMMAIRE

- 3- HOMMAGE
à Hélyory
- 4- EDITO
- 5- LE SNE RENCONTRE
Le DNP
- 6- COURRIERS SNE
dans les îles mais pas en vacances
- 11- FONCTION PUBLIQUE
salaires de fonctionnaires
- 12- COURREIRS SNE
respect du droit
- 16 - LE POINT SUR...
- 17 - SOCIETE
environnement
- 18 - COURRIERS DU SNE
tous azimuts
- 23- ACTUA
révision du statut de 98
- 28- SECTIONS
faune sauvage



Nouvelle recrudescence des accidents de chasse

La saison de chasse 2002/2003 a connu une nette augmentation des accidents de chasse. 203 cas ont été recensés par les agents de l'ONCFS, dont 29 cas mortels et 94 considérés comme graves. Il y avait eu 186 accidents en 2000/01, 167 en 2001/02 et 181 en 2002/03.

Il est à noter que 18 des ces accidents (soit 8.9%) ont fait des victimes parmi les non-chasseurs (automobilistes, cueilleurs de champignons, cyclistes, promeneurs ou cavaliers). Dont deux mortels ! Bien entendu, la majeure partie des ces accidents s'est déroulée pendant les week-end, c'est là qu'il y a le plus de chasseurs en action. Et de promeneurs...

Contrairement à une idée reçue, la chasse au petit gibier est presque autant accidentogène que celle au grand gibier (51.1% pour le grand gibier, 48.9% pour le petit gibier). Si près de 75% des accidents ont été causés par des tirs directs, la part des accidents par ricochet augmente sensiblement. Cela, certainement à cause du type d'arme et de munitions qui évoluent... dangereusement.

L'ONCFS a fait un travail d'analyse de ces accidents pour en évaluer les causes. L'une d'elle, trop fréquente, est le tir à trop longues distances (supérieur à 80 mètres), fruit d'un comportement inadmissible et bien évidemment dangereux.

S'il est à noter une véritable prise de conscience de ce grave problème dans la majeure partie des fédérations départementales de chasses et sociétés de chasse qui font un réel travail de prévention, il est regrettable de constater que les mentalités et comportements individuels de trop de chasseurs n'évoluent pas.

Après la prévention, il serait sans doute temps de prendre de réelles mesures coercitives à l'encontre des individus aux comportements dangereux.

Il serait grand temps également de débattre sérieusement du partage du temps et de l'espace entre chasseurs et non chasseurs.

A.N.04



Cette nouvelle présentation du bulletin de la branche « faune sauvage » du SNE correspond au premier numéro depuis notre affiliation à la FSU.

Cette interruption de près de 9 mois n'a pas été le signe d'une moindre activité de notre branche, bien au contraire. Le contexte difficile qui nous est imposé par notre ministère de tutelle ne nous permet pas de baisser la garde. Depuis le début de l'année, nous avons essayé de relayer un maximum d'informations au travers une douzaine de flash-infos, soit un rythme plus élevé que d'habitude.

Vous constaterez, dans ce numéro, la grande diversité de cette activité sur les sujets d'ordre général comme la révision du statut des contractuels ou sur des problèmes particuliers comme la situation sur l'île de Mayotte.

Au delà des interventions officielles lors des réunions institutionnelles ou par les courriers, nos rencontres avec le Directeur général ou la DRH nous ont permis de traiter de questions individuelles.

En ne délaissant aucune de ces composantes de son action, le SNE joue pleinement son rôle d'organisation syndicale dans la défense des intérêts individuels et collectifs des personnels.

Tout cela réclame beaucoup de temps et l'investissement du plus grand nombre. Le Conseil de branche de cette rentrée ainsi que le Congrès de cette fin d'année doivent être l'occasion pour certains d'entre vous de s'investir un peu plus dans le fonctionnement de notre outil.

Ce n'est qu'à ce prix que le SNE continuera à être la première force syndical de notre établissement et attirera de plus en plus d'agents.

Les assemblées générales régionales de ce printemps ont été l'occasion de vérifier auprès des adhérents cet attrait renouvelé. Elles ont également permis de rencontrer des collègues nouvellement recrutés comme Agents Techniques de l'Environnement.

Le SNE peut être fier d'en compter déjà un grand nombre dans ses rangs tant il s'est battu, souvent seul, pour la création de ce corps. Nous pouvons également noter avec satisfaction, qu'à cette occasion, la branche « faune sauvage » se féminise largement.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture, malgré la conjoncture actuelle, et de bonnes vacances pleines de ressources.

Laurent FAURE

NB : Certains d'entre vous qui n'ont encore pas régularisé leur situation syndicale en renvoyant le formulaire ad-hoc à leur trésorier reçoivent ce bulletin pour la dernière fois. Si tel n'est pas leur choix, le temps est compté !